

Syndicat National des Médecins Spécialisés en O.R.L. & C.C.F

79, Rue de Tocqueville - 75017 Paris - ☎ : 01.44.29.01.28 - 📠 : 01.40.54.00.66
www.oral-france.org - E-mail : syndorl@club-internet.fr

Paris, le 5 septembre 2008

Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN

Ministre de la Santé, de la Jeunesse,
Des Sports et de la vie associative

MINISTERE DE LA SANTE

14, av Duquesne

75350 PARIS CEDEX 07 SP

Madame le Ministre,

Par lecture de votre entretien publié dans les colonnes du Figaro en date du 5 septembre, nous apprenons avec surprise que vous reprenez des propos de l'Assurance Maladie sur des abus d'indication d'amygdalectomies :

« L'Assurance Maladie est aussi très impatiente de pouvoir surveiller les médecins qui opèrent ... des amygdales avec une fréquence anormalement élevée... »

Le Syndicat National des Médecins Spécialisés en O.R.L. et Chirurgie Cervico-Faciale n'a, à aucun moment, été sollicité ou alerté sur cette question.

S'agit-il d'une erreur de transcription journalistique de vos propos ?

Pourriez-vous nous apporter des précisions quant à ces situations estimées anormales ?

Sur quels critères scientifiques et quelles normes reposent ces affirmations d'abus ?

A quel moment la nécessaire concertation avec les instances professionnelles en vue de l'établissement de tels critères a-t-elle été réalisée ?

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Le Président
Dr. Benoît FEGER

Le Vice-Président
Dr. Michel VIRTE